PLAN STRATÉGIQUE

2023
2027

VGQ
Vérificateur général du Québec

Cette publication
est rédigée par le

VGQ
Vérificateur général du Québec

Québec
750, boulevard Charest Est, bureau 300
Québec (Québec) G1K 9J6
Tél. : 418 691-5900

Montréal
770, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1920
Montréal (Québec) H3A 1G1
Tél. : 514 873-4184

Internet
Courriel : verificateur.general@vgq.qc.ca
Site Web : www.vgq.qc.ca

Le rapport est disponible dans notre site Web.

Suivez-nous sur les médias sociaux

Protection des droits de propriété intellectuelle du Vérificateur général du Québec
Quiconque peut, sans autorisation ni frais, mais à la condition de mentionner la source, reproduire sous quelque support des extraits de ce document, sauf s'il le fait à des fins de commercialisation. Dans ce cas, une autorisation préalable doit être obtenue auprès du Vérificateur général.

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

ISBN 978-2-550-94211-5 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-94212-2 (version PDF)

100%

ECOLOGO

BIOGAZ ÉNERGIE

Ancient Forest Friendly™

PERMANENT

logo FSC à placer par l'imprimeur

Le texte de ce document a été imprimé sur du papier Rolland Enviro 100 contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation, certifié FSC recyclé et ÉcoLogo, et fabriqué au Québec par Cascades selon un procédé sans chlore et à partir de biogaz.

Table des matières

Message de la vérificatrice générale du Québec — 4

Le Vérificateur général — 6

Mission — 10

Vision — 11

Valeurs — 12

Orientations — 14

Orientation 1 Des travaux à valeur ajoutée — 16

Orientation 2 Une culture inclusive et des personnes mobilisées au cœur de notre mission — 20

Orientation 3 Une organisation qui allie qualité, agilité et innovation — 24

Tableau synoptique — 29

Message de la vérificatrice générale du Québec

Je suis très fière de présenter le Plan stratégique 2023-2027 du Vérificateur général du Québec, qui revêt pour moi une importance toute spéciale. En effet, ce plan guidera notre équipe jusqu'à la fin de mon mandat, en 2025, et même au-delà de celui-ci. Ainsi, sa mise en œuvre, qui se poursuivra lors de l'entrée en fonction de la personne qui me succédera, comporte la particularité de s'inscrire à la fois dans l'exercice de mon mandat et dans le cadre d'une transition à la tête de l'institution que j'ai le privilège de diriger depuis maintenant huit ans.

Ce document est la voie dans laquelle nous nous engageons à déployer nos efforts pour les quatre prochaines années. C'est notre feuille de route, le contrat que nous sommes tenus d'honorer dans l'accomplissement de notre mission : œuvrer à une saine gestion des fonds publics au bénéfice des Québécoises et des Québécois.

Pour la période couverte par ce plan, mes collaborateurs et moi misons sur des travaux à valeur ajoutée, une culture inclusive et une équipe imprégnée de notre mission. Par conséquent, nous mettrons tout en œuvre pour répondre efficacement aux attentes des parlementaires, notamment en portant une attention soutenue au suivi de l'application des recommandations adressées aux entités auditées.

Dans cet esprit, nous ne ménagerons aucun effort pour être à la hauteur de la mission qui nous est confiée. Une gestion efficace des fonds publics est assurément une composante centrale de la confiance que toute société manifeste à l'endroit de ses dirigeants, et le Vérificateur général est un acteur clé favorisant la transparence de l'administration publique. En ce sens, il est le gardien de la confiance de la population. Forts de cette conviction, nous souhaitons que notre plan stratégique illustre la volonté de l'institution de contribuer encore davantage à une meilleure reddition de comptes.

Certes, la tâche est importante, mais nous avons su prouver au fil du temps que nous disposons des compétences et de la détermination requises pour relever le défi. Parce qu'elle a toujours démontré un exceptionnel professionnalisme, mon équipe bénéficie de toute ma confiance pour réaliser ces travaux déterminants pour la gestion éclairée des fonds publics.

Si la mise en œuvre de ce plan stratégique est dévolue au personnel du Vérificateur général, sa réussite dépend de la participation effective de toutes les parties prenantes. Cette collaboration nous a toujours été acquise. Je suis donc convaincue que la réalisation des orientations de notre plan stratégique 2023-2027 sera marquée du sceau d'excellence qui caractérise le Vérificateur général du Québec depuis plus d'un siècle et demi.

La vérificatrice générale,

Guylaine Leclerc, FCPA auditrice
Québec, avril 2023

Le Vérificateur général, gardien de la confiance

Une institution indépendante

La *Loi sur le vérificateur général* encadre les activités de l'institution et assure son indépendance. À cet égard, son principal dirigeant, le vérificateur général, est désigné par l'entremise d'une motion présentée par le premier ministre et adoptée par au moins les deux tiers des membres de l'Assemblée nationale. Son mandat, qui dure 10 ans, est non renouvelable.

Le Vérificateur général est au service exclusif de l'Assemblée nationale. Il collabore étroitement avec les commissions parlementaires, plus particulièrement avec la Commission de l'administration publique.

Des travaux reconnus pour leur rigueur et leur utilité

Le Vérificateur général réalise des missions d'audit législatif. L'audit législatif comporte trois principaux types de travaux : l'audit financier, l'audit de performance et l'audit de conformité. Il doit aussi formuler sa conclusion sur la plausibilité des hypothèses et des prévisions présentées dans le rapport préélectoral que prépare le ministre des Finances avant la tenue de chaque élection générale.

Audit financier : s'assurer que les états financiers sont exempts d'anomalies

Les travaux d'audit financier comprennent l'audit d'états financiers et d'autres informations financières. Par ce type de travaux, le Vérificateur général vise à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers et les informations financières sont exempts d'anomalies significatives.

Ces audits favorisent une reddition de comptes juste et transparente de la situation financière des entités auditées, des revenus prélevés ainsi que des dépenses réalisées.

Audit de performance : s'assurer de la saine gestion des ressources

Le Vérificateur général mène des audits de performance pour s'assurer que les ressources à la disposition des entités auditées sont employées de manière économique, efficiente et efficace. Sous son autorité, le commissaire au développement durable réalise également des audits de performance ayant trait à l'application de la *Loi sur le développement durable*. De plus, il fait part de ses constatations et de ses recommandations ayant trait au Fonds d'électrification et de changements climatiques.

Audit de conformité : s'assurer du respect du cadre légal, réglementaire et administratif

Le Vérificateur général porte une attention particulière à la conformité des opérations avec les lois, les règlements, les politiques et les directives. L'audit de conformité s'intègre généralement à ses audits financiers ou à ses audits de performance.

Rapport sur le rapport préélectoral : s'assurer de la plausibilité des hypothèses et des prévisions

Conformément à la *Loi sur le ministère des Finances*, le ministre des Finances publie un rapport préélectoral sur l'état des finances publiques du Québec avant chaque élection générale. Ce rapport contient l'information requise par la loi, dont les hypothèses et les prévisions économiques ainsi que les prévisions des composantes du cadre financier du gouvernement. Le Vérificateur général doit donner sa conclusion sur la plausibilité des hypothèses et des prévisions incluses dans ce rapport.

Autres travaux

Audit particulier

Le gouvernement ou le Conseil du trésor peut confier au Vérificateur général le mandat de réaliser un audit particulier sur toute matière qui est de sa compétence. Il lui appartient de déterminer les travaux qu'il juge nécessaires pour mener à bien l'audit et de rendre public son rapport en le déposant à l'Assemblée nationale.

L'Assemblée nationale peut également adopter une motion demandant au Vérificateur général d'effectuer un audit.

Commissions parlementaires

Le Vérificateur général apporte son soutien aux commissions parlementaires et, de façon plus particulière, à la Commission de l'administration publique.

Son champ de compétence

Le champ de compétence du Vérificateur général se rapportant à l'audit financier s'étend aux organismes publics et aux organismes du gouvernement qui sont définis dans la *Loi sur le vérificateur général*. Il peut auditer, à sa convenance, les états financiers des établissements publics faisant partie des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Pour l'audit de performance, son champ de compétence englobe, outre les entités concernées par l'audit financier, tous les organismes publics et tous les organismes du gouvernement qui ne produisent pas d'états financiers ainsi que les bénéficiaires de subventions versées par ces organismes. La décision d'entreprendre un audit de performance demeure à sa discrétion, sauf dans le cas de la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour laquelle une entente avec le conseil d'administration doit être conclue.

Le Vérificateur général compte sur des équipes multidisciplinaires qui lui permettent de procéder à des audits auprès de ces nombreuses entités, dont les activités touchent divers secteurs.

Mission

Contribuer à une meilleure gestion des fonds publics

Le Vérificateur général contribue, par ses audits et ses autres travaux, à la saine gestion des ressources ainsi qu'au contrôle parlementaire, au bénéfice de la population québécoise. Pour effectuer sa mission, il compte sur des employés reconnus pour la qualité de leurs travaux ainsi que pour leurs pratiques rigoureuses et innovantes.

Vision

Une référence incontournable

Le Vérificateur général est reconnu pour sa grande expertise. Les parlementaires et la population se réfèrent à ses travaux lorsqu'il est question d'obtenir l'heure juste sur la gestion des ministères et des organismes. Les acteurs du secteur public québécois tiennent compte de ses travaux ainsi que de ses recommandations dans leur gestion.

Valeurs

Une équipe **professionnelle** et **inclusive** reconnue pour son **objectivité** et son **indépendance**

Dans un environnement de travail fondé sur le partage de l'expertise et sur l'inclusion de tous les employés, quels que soient leur lieu de travail au Québec ou leur expertise, les employés du Vérificateur général déploient des efforts importants pour concrétiser la mission et la vision de l'organisation. Ils réalisent leurs travaux en faisant preuve d'objectivité, de professionnalisme et d'indépendance.

Orientations

1

Des travaux à valeur ajoutée

Par ses actions, le Vérificateur général vise à répondre aux préoccupations des parlementaires et de la population qu'ils représentent.

2

Une culture inclusive et des personnes mobilisées au cœur de notre mission

Le Vérificateur général se distingue par son expertise, son environnement de travail mobilisant ainsi que la compétence et l'engagement des personnes qui y travaillent.

3

Une organisation qui allie qualité, agilité et innovation

Au cours des prochaines années, le Vérificateur général souhaite continuer d'accroître sa performance.

1

Des travaux à valeur ajoutée

Par ses actions, le Vérificateur général vise à répondre aux préoccupations des parlementaires et de la population qu'ils représentent.

Pour ce faire, il continuera à réaliser des mandats à valeur ajoutée auprès des ministères et des organismes, dans le but d'améliorer la gestion des services et des fonds publics. Il effectuera aussi, comme par les années passées, des audits financiers dans des établissements des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux. Son processus de sélection des mandats lui permettra de s'assurer que ses travaux seront pertinents et porteurs d'impact, afin de susciter l'intérêt des parlementaires et de la population.

Le Vérificateur général continuera également d'accorder une place importante aux travaux du commissaire au développement durable dans ses orientations stratégiques. Ce dernier est un acteur clé dans l'adoption de pratiques de gestion cohérentes avec les principes de développement durable au sein du gouvernement. Ainsi, le commissaire réalisera chaque année des mandats qui porteront sur les changements climatiques et/ou la biodiversité. De plus, il formulera des observations pour un plus grand pourcentage de rapports d'audit de performance du Vérificateur général, et présentera ces observations aux comités d'audit des entités concernées par ces rapports. Finalement, le commissaire mettra en œuvre des mesures afin d'accroître sa notoriété auprès d'organismes publics et d'acteurs en développement durable, dans la perspective d'améliorer son impact sur les pratiques de l'administration publique.

Le Vérificateur général accorde une grande importance au suivi de l'application de ses recommandations. Pour ce faire, il s'appuie sur la collaboration de la Commission de l'administration publique et mise entre autres sur celle des acteurs de la gouvernance des entités. À cet effet, il s'est donné pour objectif de rencontrer plus de comités d'audit des entités concernées par ses travaux d'audit de performance, afin de discuter de ses constats et de ses recommandations. Dans le même esprit, il mettra en œuvre une stratégie visant à maintenir dans le temps un intérêt élevé des parlementaires et des autres parties prenantes concernées par les rapports qu'il dépose, afin que les retombées de ses travaux soient durables et concrètes. Le Vérificateur général souhaite également participer à une audition annuelle par une commission parlementaire concernant les états financiers consolidés du gouvernement. Une telle audition contribuera à améliorer la mesure de la performance de la gestion de l'État et permettra une meilleure reddition de comptes et une transparence accrue à l'égard de l'utilisation des fonds publics.

Objectif 1.1
Réaliser des mandats qui permettent d'améliorer la gestion des fonds publics

	Cibles			
Indicateurs	**2023-2024**	**2024-2025**	**2025-2026**	**2026-2027**
1.1.1 Nombre de rapports du Vérificateur général déposés à l'Assemblée nationale	13 par année		14 par année	
1.1.2 Nombre de missions d'audit financier réalisées dans les réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux	5 par année			
1.1.3 Pourcentage des recommandations déposées à l'Assemblée nationale appliquées ou ayant donné lieu à des progrès satisfaisants après trois ans (audit financier et audit de performance)	80 % par année			

Objectif 1.2
Accroître l'impact du commissaire au développement durable sur les pratiques de l'administration publique

Indicateurs	Cibles			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
1.2.1 Pourcentage des rapports d'audit de performance du Vérificateur général pour lesquels le commissaire au développement durable publie ses observations, excluant ses propres rapports	35 % par année		40 % par année	
1.2.2 Pourcentage des observations du commissaire au développement durable présentées lors des rencontres du Vérificateur général avec des comités d'audit (indicateur 1.3.1) des entités concernées par ses travaux d'audit de performance	100 % par année			
1.2.3 Nombre de rapports portant sur les changements climatiques et/ou la biodiversité déposés à l'Assemblée nationale	1 rapport	2 rapports par année		
1.2.4 Mise en œuvre de mesures pour accroître la notoriété du commissaire au développement durable auprès d'organismes publics et d'acteurs en développement durable	Évaluation du taux de notoriété	Déploiement des mesures et accroissement de la notoriété de 10 % par rapport à 2023-2024 d'ici le 31 mars 2027		

Objectif 1.3
S'assurer que nos travaux ont des retombées durables et concrètes

Indicateurs	Cibles			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
1.3.1 Pourcentage des missions d'audit de performance pour lesquelles des comités d'audit des entités concernées par nos travaux sont rencontrés au sujet du rapport	70 % par année			
1.3.2 Audition annuelle par une commission parlementaire concernant les états financiers consolidés du gouvernement afin d'améliorer la reddition de comptes et la transparence concernant l'utilisation des fonds publics	1 audition par année			
1.3.3 Mise en œuvre de la stratégie visant à assurer des retombées durables et concrètes de nos travaux d'audit	Adoption d'une stratégie	Mise en œuvre de la stratégie		Bilan des résultats

2

Une culture inclusive et des personnes mobilisées au cœur de notre mission

Le Vérificateur général se distingue par son expertise, son environnement de travail mobilisant ainsi que la compétence et l'engagement des personnes qui y travaillent.

Pour atteindre ses objectifs, il accorde une grande importance au travail d'équipe et au bien-être des individus. En ce sens, des efforts additionnels seront mis de l'avant pour intégrer des talents diversifiés, dynamiser le milieu de travail et enrichir l'expérience de travail.

Dans le contexte actuel de rareté de main-d'œuvre et de mouvance accrue sur le marché de l'emploi, le Vérificateur général veut se démarquer pour faciliter l'attraction de candidats compétents et motivés à contribuer à sa mission. Pour ce faire, il déploiera une nouvelle stratégie d'attraction et sera proactif dans sa recherche de talents diversifiés, afin d'étendre sa visibilité à titre d'employeur sur une plus vaste étendue du territoire québécois.

Pour maintenir sa capacité à remplir sa mission, le Vérificateur général misera avant tout sur la valeur de son personnel et sur sa fidélisation. Il intensifiera ses actions au regard de l'inclusion au sein de ses équipes de l'ensemble de ses employés, tout en privilégiant des pratiques de gestion favorisant la santé et le mieux-être. La certification Entreprise en santé, obtenue en 2022, témoigne déjà de son engagement envers la promotion de saines habitudes de vie, la conciliation travail et vie personnelle, la présence de saines pratiques de gestion ainsi que l'offre d'un environnement de travail adapté. Le déploiement de mesures additionnelles permettra l'obtention des niveaux de certification supérieurs.

Dans l'optique d'offrir à chaque personne un emploi stimulant répondant à ses aspirations professionnelles, le Vérificateur général poursuivra ses efforts soutenus pour favoriser le cheminement professionnel au sein de l'organisation. Une attention particulière portée sur le développement de carrière viendra s'ajouter aux mesures de développement des compétences déjà existantes, par exemple l'établissement d'un plan de carrière ou le programme de développement du leadership.

Orientation 2

En modernisant sa mesure de la mobilisation de ses employés, le Vérificateur général continuera de miser sur une approche consultative structurée pour connaître l'opinion et les besoins de ses employés, et pourra concrétiser les actions à déployer de façon plus agile. Comme reflet de son haut taux de mobilisation des dernières années, il veut atteindre un taux se situant dans le premier quartile des organisations qui utiliseront la même mesure, et ce, dès la première mesure de la mobilisation de ses employés. Par ses actions, le Vérificateur général démontre sa volonté d'offrir à toutes et à tous une expérience de travail stimulante.

Objectif 2.1
Se démarquer comme employeur afin d'attirer des talents diversifiés en nombre suffisant

Indicateurs	Cibles 2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
2.1.1 Mise en œuvre d'une nouvelle stratégie d'attraction adaptée à la réalité actuelle et future du marché du travail	Élaboration et approbation de la stratégie	Déploiement de la phase 1 de la stratégie	Déploiement de la phase 2 de la stratégie	Bilan des résultats
2.1.2 Taux de postes pourvus	92 %	93 %	94 %	95 %

Objectif 2.2
Offrir à notre personnel une expérience de travail stimulante, inclusive et qui favorise la santé et le mieux-être

Indicateurs	Cibles 2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
2.2.1 Taux de mobilisation	Détermination d'un nouvel outil de mesure	Prise de la première mesure (positionnement : 1er quartile selon balisage)	À déterminer en fonction de la première mesure	
2.2.2 Consolidation et bonification des pratiques organisationnelles favorables à la santé et au mieux-être en milieu de travail	Maintien de la certification Entreprise en santé	Obtention du niveau Élite de la certification Entreprise en santé	Maintien du niveau Élite de la certification Entreprise en santé	Obtention du niveau Élite+ de la certification Entreprise en santé
2.2.3 Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action en matière d'inclusion	Mise sur pied d'un groupe de travail et élaboration du plan	Déploiement de la phase 1 du plan	Déploiement de la phase 2 du plan	Bilan des résultats et repositionnement
2.2.4 Taux de rétention	85 % par année			

Objectif 2.3
Favoriser le cheminement professionnel au sein de l'organisation

Indicateurs	Cibles 2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
2.3.1 Élaboration et déploiement d'un programme bonifié d'accompagnement en gestion de la carrière	Évaluation des initiatives en place et conception d'un programme bonifié	Déploiement du programme	Bilan des résultats	Mise à jour du programme

Une organisation qui allie qualité, agilité et innovation

3

Au cours des prochaines années, le Vérificateur général souhaite continuer d'accroître sa performance.

Pour atteindre cet objectif, l'organisation alliera qualité, agilité et innovation. Tout comme dans ses plans stratégiques précédents, le Vérificateur général vise à ce que tous ses travaux en audit financier et en audit de performance continuent de répondre entièrement aux normes de certification.

Il veut en outre faire preuve d'une agilité et d'une performance accrue dans l'ensemble de ses activités. À cette fin, il compte continuer à saisir toute occasion d'améliorer ses processus, ses méthodes et ses outils en y intégrant davantage les technologies de l'information.

Par ailleurs, le Vérificateur général entend investir et innover afin d'accélérer la transformation numérique de ses audits puisque les changements technologiques s'accentuent et que les entités auditées génèrent un volume de plus en plus important de données. Ses stratégies et ses plans d'action en matière de déploiement de la culture numérique au sein de ses équipes d'audit et d'accroissement de l'utilisation des techniques d'audit assistées par ordinateur et d'analyse des données viseront à optimiser la réalisation de ses travaux, tant en audit financier qu'en audit de performance.

Enfin, le Vérificateur général souhaite mesurer l'appréciation des membres de la Commission de l'administration publique quant à sa performance. Pour ce faire, chaque année, à la suite de l'audition portant sur son rapport annuel de gestion, il s'assurera que les membres de la commission sont satisfaits de sa performance et, au besoin, il apportera des améliorations.

Objectif 3.1
Maintenir le haut standard de qualité

Indicateurs	Cibles			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
3.1.1 Pourcentage des missions d'audit évaluées répondant aux normes de certification	100 % par année			

Objectif 3.2
Maximiser notre performance et notre agilité

Indicateurs	Cibles			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
3.2.1 Nombre de processus, de méthodes et d'outils faisant l'objet d'une révision	2 par année			
3.2.2 Pourcentage des rapports d'audit de performance déposés à l'Assemblée nationale comme planifié	100 % par année			
3.2.3 Accélération de la transformation numérique de l'audit	Adoption d'une stratégie	Mise en œuvre de la stratégie		
3.2.4 Appréciation de la Commission de l'administration publique à la suite de l'audition du Vérificateur général sur son rapport annuel de gestion	Satisfaite			

2023
2027

TABLEAU SYNOPTIQUE
du plan stratégique

Orientation 1 Des travaux à valeur ajoutée

Indicateurs	Cibles			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Objectif 1.1 **Réaliser des mandats qui permettent d'améliorer la gestion des fonds publics**				
1.1.1 Nombre de rapports du Vérificateur général déposés à l'Assemblée nationale	13 par année		14 par année	
1.1.2 Nombre de missions d'audit financier réalisées dans les réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux	5 par année			
1.1.3 Pourcentage des recommandations déposées à l'Assemblée nationale appliquées ou ayant donné lieu à des progrès satisfaisants après trois ans (audit financier et audit de performance)	80 % par année			
Objectif 1.2 **Accroître l'impact du commissaire au développement durable sur les pratiques de l'administration publique**				
1.2.1 Pourcentage des rapports d'audit de performance du Vérificateur général pour lesquels le commissaire au développement durable publie ses observations, excluant ses propres rapports	35 % par année		40 % par année	
1.2.2 Pourcentage des observations du commissaire au développement durable présentées lors des rencontres du Vérificateur général avec des comités d'audit (indicateur 1.3.1) des entités concernées par ses travaux d'audit de performance	100 % par année			
1.2.3 Nombre de rapports portant sur les changements climatiques et/ou la biodiversité déposés à l'Assemblée nationale	1 rapport	2 rapports par année		
1.2.4 Mise en œuvre de mesures pour accroître la notoriété du commissaire au développement durable auprès d'organismes publics et d'acteurs en développement durable	Évaluation du taux de notoriété	Déploiement des mesures et accroissement de la notoriété de 10 % par rapport à 2023-2024 d'ici le 31 mars 2027		
Objectif 1.3 **S'assurer que nos travaux ont des retombées durables et concrètes**				
1.3.1 Pourcentage des missions d'audit de performance pour lesquelles des comités d'audit des entités concernées par nos travaux sont rencontrés au sujet du rapport	70 % par année			
1.3.2 Audition annuelle par une commission parlementaire concernant les états financiers consolidés du gouvernement afin d'améliorer la reddition de comptes et la transparence concernant l'utilisation des fonds publics	1 audition par année			
1.3.3 Mise en œuvre de la stratégie visant à assurer des retombées durables et concrètes de nos travaux d'audit	Adoption d'une stratégie	Mise en œuvre de la stratégie		Bilan des résultats

Mission

Contribuer à une meilleure gestion des fonds publics

Vision

Une référence incontournable

Valeurs

Une équipe **professionnelle** et **inclusive**
reconnue pour son **objectivité** et son **indépendance**

Orientation 2 Une culture inclusive et des personnes mobilisées au cœur de notre mission

	Cibles			
Indicateurs	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Objectif 2.1 **Se démarquer comme employeur afin d'attirer des talents diversifiés en nombre suffisant**				
2.1.1 Mise en œuvre d'une nouvelle stratégie d'attraction adaptée à la réalité actuelle et future du marché du travail	Élaboration et approbation de la stratégie	Déploiement de la phase 1 de la stratégie	Déploiement de la phase 2 de la stratégie	Bilan des résultats
2.1.2 Taux de postes pourvus	92 %	93 %	94 %	95 %
Objectif 2.2 **Offrir à notre personnel une expérience de travail stimulante, inclusive et qui favorise la santé et le mieux-être**				
2.2.1 Taux de mobilisation	Détermination d'un nouvel outil de mesure	Prise de la première mesure (positionnement: 1er quartile selon balisage)	À déterminer en fonction de la première mesure	
2.2.2 Consolidation et bonification des pratiques organisationnelles favorables à la santé et au mieux-être en milieu de travail	Maintien de la certification Entreprise en santé	Obtention du niveau Élite de la certification Entreprise en santé	Maintien du niveau Élite de la certification Entreprise en santé	Obtention du niveau Élite+ de la certification Entreprise en santé
2.2.3 Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action en matière d'inclusion	Mise sur pied d'un groupe de travail et élaboration du plan	Déploiement de la phase 1 du plan	Déploiement de la phase 2 du plan	Bilan des résultats et repositionnement
2.2.4 Taux de rétention	85 % par année			
Objectif 2.3 **Favoriser le cheminement professionnel au sein de l'organisation**				
2.3.1 Élaboration et déploiement d'un programme bonifié d'accompagnement en gestion de la carrière	Évaluation des initiatives en place et conception d'un programme bonifié	Déploiement du programme	Bilan des résultats	Mise à jour du programme

PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027

Le Vérificateur général, gardien de la confiance

Orientation 3 Une organisation qui allie qualité, agilité et innovation

Indicateurs	Cibles			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Objectif 3.1 Maintenir le haut standard de qualité				
3.1.1 Pourcentage des missions d'audit évaluées répondant aux normes de certification	100 % par année			
Objectif 3.2 Maximiser notre performance et notre agilité				
3.2.1 Nombre de processus, de méthodes et d'outils faisant l'objet d'une révision	2 par année			
3.2.2 Pourcentage des rapports d'audit de performance déposés à l'Assemblée nationale comme planifié	100 % par année			
3.2.3 Accélération de la transformation numérique de l'audit	Adoption d'une stratégie	Mise en œuvre de la stratégie		
3.2.4 Appréciation de la Commission de l'administration publique à la suite de l'audition du Vérificateur général sur son rapport annuel de gestion	Satisfaite			

VGQ
Vérificateur général du Québec